

Annexe web 4:

Résultats du Sommet One Planet et du Forum consacré à l'investissement en faveur de la Grande Muraille verte (11 janvier 2021)

1. Le 11 janvier 2021, le Gouvernement français, en coopération avec le système des Nations Unies et la Banque mondiale, a organisé le Sommet One Planet pour la biodiversité. Cette manifestation a réuni 11 chefs d'État et de gouvernement, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Prince de Galles, la Présidente de la Commission européenne et le Président du Conseil européen, ainsi que des chefs d'entreprise, des responsables de la société civile et d'autres représentants d'organisations internationales¹.
2. Le sommet s'articulait autour de quatre thèmes: i) protéger les écosystèmes marins et terrestres; ii) promouvoir l'agroécologie; iii) mobiliser des financements pour la biodiversité et iv) protéger les forêts, les espèces et la santé humaine.
3. S'agissant de la protection des écosystèmes terrestres et marins, le Costa Rica et la France ont lancé la Coalition de la haute ambition pour la nature et les hommes, qui vise à créer les conditions nécessaires à l'adoption d'une cible ambitieuse en matière de protection de la nature par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à la fin de l'année. À ce jour, cette initiative a permis de rallier 52 pays, qui se sont engagés à œuvrer à la protection de 30 pour cent des espèces terrestres et marines d'ici à 2030. Une nouvelle coalition pour une Méditerranée exemplaire en 2030 a été lancée par la France, l'Espagne et la Principauté de Monaco. L'Allemagne, quant à elle, a créé un fonds pour les paysages, nouvelle initiative mondiale qui vise à proposer des financements durables publics et privés pour les zones protégées les plus précieuses situées dans des pays en développement ou des pays émergents.
4. En ce qui concerne la promotion de l'agroécologie, les participants au sommet ont décidé d'en faire l'un des aspects essentiels des efforts internationaux et ont reconnu qu'il s'agissait d'une question particulièrement importante en Afrique, où les effets du changement climatique, de la dégradation des terres et de l'appauvrissement de la biodiversité se conjuguent et menacent la sécurité alimentaire de nombreux pays. L'Accélérateur de la Grande Muraille verte a été créé. Cette initiative multipartite vise à catalyser les efforts financiers consentis par tous les donateurs, en donnant un nouvel élan à cette démarche africaine ambitieuse, lancée dans les années 1980 en vue de faire reverdir le Sahel. Les partenaires ont promis de mettre à disposition près de 14 milliards d'EUR (16,85 milliards d'USD) de fonds internationaux au profit des 11 pays concernés d'ici à 2025. Par ailleurs, plus d'une centaine d'entreprises privées, regroupées autour de la charte International Agroecological Movement for Africa (IAM-Africa), se sont engagées à contribuer à la concrétisation des objectifs de transition agroécologique dans les pays de la Grande Muraille verte. Un secrétariat, rattaché à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, est chargé du suivi de ces engagements.
5. Pour ce qui est du financement de la biodiversité, le sommet a jeté les bases d'une coalition en faveur de la convergence du financement de l'action climatique et de la biodiversité, qui vise à créer davantage de synergies entre l'action climatique et la conservation de la biosphère. Ses membres s'emploieront à augmenter leur part dans le financement de l'action climatique, ce qui profitera également à la biodiversité. Le sommet a permis de susciter un élan politique, en particulier sous l'impulsion du Canada, de la France et du Royaume-Uni, en faveur du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature (TNFD). Celui-ci élaborera un cadre permettant de mesurer les risques, les effets et les avantages des activités économiques du point de

¹ [One Planet Summit – Des engagements pour agir en faveur de la biodiversité \(12 janvier 2021\)](#).

vue de la biodiversité, comme le fait le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD) dans un autre domaine.

6. S'agissant de la protection des forêts, des espèces et de la santé humaine, l'initiative PREZODE (prévention des maladies zoonotiques) a été créée afin d'empêcher l'apparition de nouvelles épidémies issues de réservoirs animaux. Le sommet a également été l'occasion de faire le point sur l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales, annoncée à la réunion du G7 tenue en 2019.

7. Dans une allocution prononcée à distance, le Directeur général de la FAO a appelé lui aussi à prendre des mesures urgentes pour préserver la biodiversité à l'appui du développement durable. Il a indiqué que l'Organisation était déterminée à aider les pays à intégrer la biodiversité dans tous les secteurs agroalimentaires au moyen de l'Initiative Main dans la main et a reconnu l'importance de la durabilité environnementale en tant que facteur déterminant de l'approche «Une seule santé pour tous» à long terme. Il s'est félicité de la création du Conseil d'experts de haut niveau «Une seule santé», chargé de recueillir et de diffuser des informations sur les liens étroits qui unissent la santé des populations humaines à celle des animaux et de l'environnement, dans un contexte d'appauvrissement de la biodiversité. Il a également souligné que la FAO était disposée à renforcer ses travaux à l'interface entre l'approche «Une seule santé» et la restauration des écosystèmes. Par conséquent, il a annoncé que le programme PREZODE pouvait s'appuyer sur les activités de terrain et l'expérience concrète de l'Organisation².

8. Par ailleurs, le Directeur général s'est exprimé dans le cadre du Forum consacré à l'investissement en faveur de la Grande Muraille verte, qui s'est tenu pendant le sommet, et a appelé à renforcer de toute urgence cette initiative afin de remettre en état des terres dégradées, de créer des emplois et de lutter contre le changement climatique. Le Forum a abouti à des promesses de financement d'un montant total de 14,3 milliards d'USD, le portefeuille de la FAO à l'appui direct de la Grande Muraille verte s'élevant à 238 millions d'USD. Au second semestre de 2020, la FAO, le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont dirigé l'élaboration d'un plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies qui doit faciliter la réalisation des objectifs de la Grande Muraille verte, à savoir: remettre en état 100 millions d'hectares de terres dégradées, fixer 250 millions de tonnes de dioxyde de carbone et créer 10 millions d'emplois verts. En outre, la Grande Muraille verte sera la figure de proue à la fois de la Décennie d'action en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes 2021-2030, dont la FAO et le PNUE sont les chefs de file. L'objectif de cette dernière est de prévenir et d'enrayer la dégradation des écosystèmes sur tous les continents et dans tous les océans, et d'inverser la tendance actuelle. Le but primordial de la FAO est d'aider ses Membres à rétablir la productivité des écosystèmes. La Décennie sera lancée officiellement à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin 2021.

² <http://www.fao.org/director-general/speeches/detail/fr/c/1368860/>.